



McGill

Référence : 18010A-180313

Poste professoral menant à la permanence
Ouvert au rang de professeur adjoint ou agrégé
Chaire de recherche du Canada de niveau 2 en bioéthique

Faculté de médecine – Unité d'éthique biomédicale

Cette chaire est également accessible aux candidats internes qui occupent un poste permanent ou menant à la permanence au sein du corps professoral de l'Université McGill.

Description du poste

L'Unité d'éthique biomédicale de la Faculté de médecine de l'Université McGill ouvre un poste professoral menant à la permanence au rang de professeur adjoint ou agrégé dans le domaine de la bioéthique.

L'Unité d'éthique biomédicale se trouve au sein de la Faculté de médecine de McGill et sera associée à la future École de santé des populations et de santé mondiale. D'autres renseignements sur l'Unité d'éthique biomédicale sont disponibles à <https://www.mcgill.ca/biomedicalethicsunit/>.

Si la personne choisie satisfait aux critères d'admissibilité du programme, sa candidature sera proposée par l'Université comme titulaire d'une Chaire de recherche du Canada (CRC) de niveau 2 en bioéthique, laquelle prévoit du temps réservé à la recherche dans le cadre d'un poste professoral à temps plein.

Les CRC de niveau 2 sont destinées aux nouveaux chercheurs (ayant obtenu leur diplôme le plus avancé au plus 10 ans auparavant). Cependant, les interruptions dans la carrière de chercheur (p. ex. congé de maternité ou parental, congé de maladie prolongé, formation clinique, soins à un membre de la famille) peuvent être prises en considération dans le [processus de justification de la chaire de niveau 2](#) pour évaluer l'admissibilité du candidat ou de la candidate. Les candidats potentiels qui ont obtenu leur diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant et qui ont connu des interruptions de carrière peuvent communiquer directement avec l'établissement pour l'évaluation de leur admissibilité dans le cadre du processus de justification. Les critères d'admissibilité des CRC sont décrits au http://www.chairs-chaire.gc.ca/program-programme/nomination-mise_en_candidature-fra.aspx#s3

Responsabilités

La personne retenue devra élaborer un programme de recherche subventionné et percutant, enseigner dans la composante de l'éthique et du droit de la santé de la Faculté de médecine, superviser des étudiants aux cycles supérieurs et s'engager activement auprès des professionnels de la santé et des responsables des politiques en matière de santé.

La personne choisie devra participer activement à tous les aspects de la mission universitaire de McGill (recherche, enseignement, supervision d'étudiants aux cycles supérieurs et participation à des comités académiques et administratifs).

Compétences et formation requises

Un doctorat ou un diplôme professionnel dans une discipline liée à la bioéthique est requis. Des intérêts de recherche liés à la médecine clinique, une expérience ou un intérêt pour l'éthique clinique, un dossier de publications dans des revues et forums influents en bioéthique et des aptitudes de communication efficaces avec les professionnels de la santé sont considérés comme des atouts.

Une double affectation avec d'autres facultés ou départements est possible, selon la discipline de la personne retenue, son dossier de publication et son expérience en enseignement. La facilité à s'exprimer en français est un atout.

Les candidats qui ne satisfont pas aux critères d'admissibilité des CRC de niveau 2 sont tout de même invités à postuler.

RENSEIGNEMENTS SUR LE POSTE

<i>Type de poste :</i>	Poste professoral menant à la permanence
<i>Rang :</i>	Professeur adjoint ou agrégé
<i>Statut :</i>	Temps plein
<i>Salaire :</i>	Établi en fonction des qualifications et de l'expérience
<i>Date limite pour postuler :</i>	Veuillez soumettre votre candidature par voie électronique dans les 30 jours suivant la publication de cette annonce.

SOUSSION DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature en ligne à l'adresse suivante : <http://www.mcgill.ca/medicine-academic/positionsavailable>

Les dossiers de candidature doivent inclure les documents suivants :

- une lettre de présentation et un curriculum vitæ (en un seul document PDF)
- le nom et les coordonnées de trois personnes prêtes à fournir des références
- des publications représentatives (1 ou 2 documents PDF)

Les candidats internes doivent soumettre un curriculum vitæ récent ainsi qu'un énoncé des intérêts de recherche correspondant au domaine visé par la chaire.

ÉNONCÉ SUR L'ÉQUITÉ ET LA DIVERSITÉ

L'Université McGill recrute sur la base du mérite et s'est fermement engagée à promouvoir et instaurer l'équité et la diversité au sein de sa communauté. Nous accueillons favorablement les demandes d'emploi des personnes racisées et de minorités visibles, des femmes, des personnes autochtones, des personnes handicapées, des minorités ethniques, des personnes de toute orientation et identité sexuelles, ainsi que toute personne possédant les aptitudes et les connaissances lui permettant de travailler en collaboration avec diverses communautés. L'Université McGill met en œuvre un programme d'équité en matière d'emploi et invite les membres des groupes visés à indiquer leur appartenance à ces derniers dans leur dossier de candidature. Les personnes handicapées qui pourraient avoir besoin d'accommodements à n'importe quelle étape du processus de candidature sont invitées à communiquer en toute confidentialité avec la professeure Angela Campbell, vice-principale exécutive adjointe (équité et priorités académiques) par [courriel](#) ou téléphone au 514-398-1660.

Tous les candidats qualifiés sont invités à poser leur candidature; cependant, en vertu des exigences sur l'immigration en vigueur au Canada, les Canadiens et les résidents permanents auront priorité.